





A monsieur Rudy Van De Voorde Directeur général des EPI. 1000 Bruxelles

Bruxelles, le 30 décembre 2022 GW/epi/001/2023

Concerne : Préavis de grève pour l'ensemble des établissements pénitentiaires du royaume.

## Monsieur le Directeur général,

Conformément à l'arrêté royal du 19 novembre 2019 portant exécution des articles 15 et 16 de la loi du 23 mars 2019 concernant l'organisation des services pénitentiaires et le statut du personnel pénitentiaire, la CGSP-ACOD, l'ACV-CSC services publics et le SLFP-VSOA déposent un préavis de grève pour l'ensemble des établissements pénitentiaires du royaume.

## Motif:

➤ Action de grève suite comité B — Voir préavis annexé déposé auprès de la vice-ministre de la fonction publique Pétra DE SUTTER.

L'heure et la date prévues pour le début de la grève : <u>Le mardi 10 janvier 2023 à 22h00</u> au <u>mercredi 11 janvier 2023 à 22h00</u>.

Bien à vous,

Greg WALLEZ Secrétaire Général CGSP Claudine COUPIENNE
Permanente CSC Services publics

Eddy DE SMEDT Secrétaire Fédéral SLFP-VSOA

Robby DE KAEY Secrétaire Fédéral ACOD Frank CONINGS
Permanent ACV Openbare diensten